

REVUE DE PRESSE PRINCIPALES ACTUALITES DU 14 JUILLET 2020



Fermeture des quartiers : Les autorités marocaines "ne toléreront aucune légèreté"

Le ministère de l'Intérieur a annoncé, lundi, que suite à l'observation du non engagement de certains vis-à-vis des orientations de prévention adoptées dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, les autorités publiques procéderont à la fermeture des quartiers qui constitueraient de nouveaux foyers d'infection, en ce sens qu'ils seront bouclés, les mesures de contrôle renforcées et les entrées et sorties fermées comme ce fut le cas dimanche à Tanger, où plusieurs quartiers ont été fermés...[lien](#)

SOCIETE

ONCF : Reprise de la circulation des trains entre Tanger et Casablanca à partir du 15 juillet

Suite à la décision des autorités de lever la restriction sur la circulation des trains au départ et à destination de Tanger, décrétée précédemment le lundi 13 juillet 2020, l'ONCF informe le grand public que les trains seront remis en circulation à partir du mercredi 15 Juillet 2020 et ce, sur les axes Tanger/Casablanca via les trains Al boraq et Tanger/ Fès via les trains Al Atlas...[lien](#)

Immobilier : Réduction de 50% des droits d'enregistrements sur les terrains et les biens

La Commission des finances de la première chambre réunie samedi, pour étudier le projet de loi de finances rectificative, vient d'annoncer sa décision de réduire de 50% les droits d'enregistrement sur les biens immobiliers et les terrains dont le prix total ne dépasse pas 2,5 MDH...[lien](#)

Aérien : La RAM étend la commercialisation des vols spéciaux aux agences de voyages

Deux jours après le démarrage de la commercialisation des vols spéciaux qui seront lancés à compter du 15 juillet 2020, Royal Air Maroc étend la vente des billets au réseau national des agences de voyages...[lien](#)

ECONOMIE

Douanes: voici la liste des produits concernés par la hausse des droits à 40%

La hausse du droit commun sur l'importation des produits finis de 30% à 40%, proposée dans le projet de loi de finances rectificative, vise à "renforcer la protection de la production nationale pour accompagner les efforts entrepris en

[CRISE COVID-19] L'état accorde des subventions de 1MD à l'ONEE et de 6MDS de DH à la RAM

Le secteur public, poumon de l'économie marocaine (chiffre d'affaires de 238 Mds de DH en 2019) a été frappé de plein fouet par le virus infligeant des conséquences très lourdes aux paramètres vitaux de notre économie. Les besoins d'appui financier adressés à la DEPP par les établissements et entreprises publics dépassent les 16 Mds de DH dont 10 Mds de DH à débloquer en urgence cette année, soit en garanties, en subventions, ou en capitaux...[lien](#)

Investissements : Le Maroc va miser très gros dans les infrastructures routières

Des investissements d'environ 40 milliards seront réalisés chaque année dans les divers domaines de compétence du ministère de l'Équipement, a annoncé lundi à Rabat le ministre de l'Équipement, du transport et de la logistique, Abdelkader Amara...[lien](#)

La Chambre des représentants adopte le projet de loi de finances rectificative 2020

La Chambre des représentants a adopté à la majorité le projet de loi de finances rectificative n° 35.20 pour l'exercice 2020, lors d'une séance plénière tenue ce lundi soir.

Le projet de loi approuvé par 67 députés et rejeté par 44 autres, vise à établir des mécanismes d'appui à la reprise progressive de l'activité économique, à préserver l'emploi grâce à des mesures pratiques pour améliorer l'efficacité de l'administration et à accélérer la mise en œuvre des réformes administratives...[lien](#)

Le Maroc dans le Top 5 des économies les plus influentes d'Afrique

Le Maroc figure parmi les 10 nations les plus riches d'Afrique selon la Banque Mondiale et a gardé sa cinquième position de plus grande nation économique du continent en termes de PIB après, le Nigéria, l'Afrique du Sud, l'Égypte et l'Algérie. Le Royaume devance l'Angola, le Kenya, L'Éthiopie, la Tanzanie et le Ghana dans ce Top 10 continental...[lien](#)

EDUCATION

Enseignement supérieur : examens exceptionnels pour les étudiants bloqués à l'étranger

En raison de la fermeture des frontières suite à la pandémie Covid-19, bon nombre de personnes, y compris des étudiants, sont restées bloquer à l'étranger. Compte tenu de ces circonstances et dans le cadre du suivi par le ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique -Département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique - de la situation des étudiants marocains et étrangers, inscrits dans les établissements universitaires à accès régulé, bloqués à l'étranger, il a été décidé, en coordination avec les Présidents d'Université, d'organiser, au titre de l'année universitaire 2019-2020, des examens exceptionnels en septembre 2020...[lien](#)

ACTUALITES DE LA CHAMBRE

Pour consulter toutes nos actualités « revues de presse et communiqués », nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet :

Rubrique Information

Dans l'attente de vous revoir à nouveau, nous vous prions de croire, Chers Adhérents, à l'assurance de nos sentiments dévoués.

SPONSORS 2020



Adresse : 33, Rue Faidi Khalifa (Ex. Lafayette) - 20110 Casablanca
Tél : +212 (0)5 22 30 56 02 /+212 (0)5 22 30 93 68
www.camacoescasablanca.com

